

Cahier des 20 ans

Du Réseau Régional
des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés
de Provence Alpes Côte d'Azur



1985-2005

Ce cahier a été réalisé à l'occasion du 20^{ème} anniversaire
du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés
de Provence Alpes Côte d'Azur,
qui s'est déroulé sur l'île de Porquerolles
le 28 avril 2005.



sommaire

Partie 1

PORQUEROLLES 1985-PORQUEROLLES 2005

L'histoire du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés de la Région Provence Alpes Côte d'Azur
René VOLOT, Chargé de mission à la Direction Régionale de l'Environnement Provence Alpes Côte d'Azur

Introduction	8
Les actions du Réseau	10
La Charte	15

LE RESEAU AUJOURD'HUI

Témoignages des directeurs des structures membres du Réseau	16
---	----

Partie 2

LE RESEAU A 20 ANS 29

Intervention de trois grands témoins

Philippe LANGEVIN, Economiste, Maître de conférence à l'Université de la Méditerranée
 « Les espaces naturels protégés, épine dorsale de développement du territoire régional ? »

Serge ANTOINE, Président d'honneur du Comité 21

« Quelle fonction pour les espaces naturels entre urbains et ruraux dans l'Europe méridionale ? »

Daniel RICHARD, Président du World Wildlife Fund (WWF)

« La place de l'éthique entre les préoccupations locales et les enjeux planétaires »

UN RESEAU POUR LE FUTUR 38

Le Réseau, une richesse pour faire face et construire l'avenir

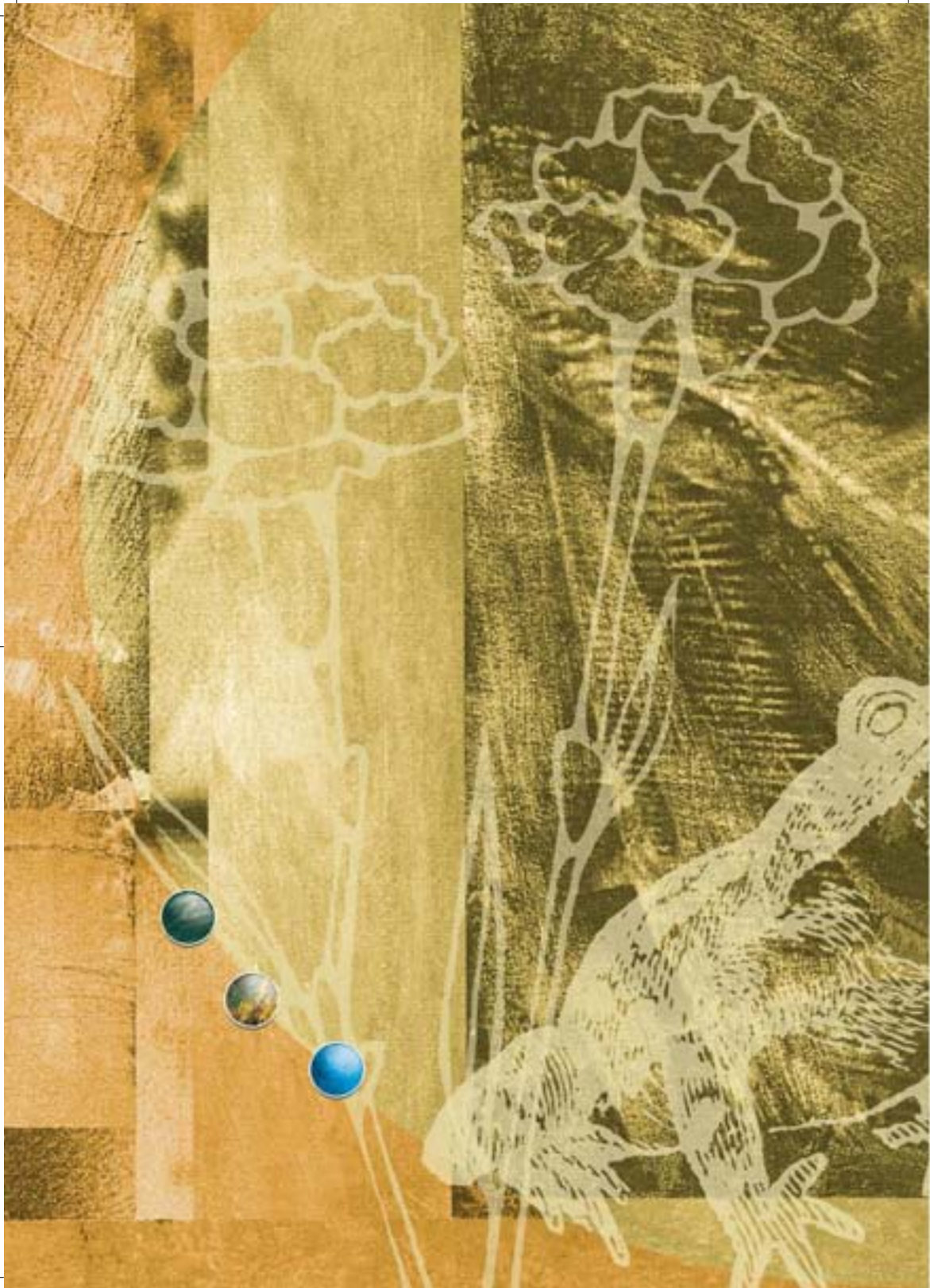
Le Réseau, une force collective dans le débat sur l'aménagement du territoire régional

Partie 3

TERRE DES HOMMES 43

Le DVD du réseau 61





partie 1

Porquerolles 1985 Porquerolles 2005 LE RESEAU AUJOURD'HUI

Porquerolles 1985, Porquerolles 2005, lieux et dates anniversaires pour fêter vingt années d'existence

Au-delà du plaisir de la rencontre et de la convivialité habituelle des participants, cet évènement se donnait plusieurs objectifs :

- Le premier était de célébrer l'existence du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés de la Région Provence Alpes Côte d'Azur avec les personnes déjà présentes à sa naissance et de faire le point sur les actions réalisées durant ces vingt dernières années.
- Le second objectif était de réunir trois grands témoins qui apporteraient leur éclairage personnel et professionnel sur l'état de la planète et qui permettraient de mener une réflexion sur le rôle du Réseau aujourd'hui.
- Le troisième objectif était de construire et d'élaborer ensemble de nouvelles pistes pour les années à venir.

Porquerolles 1985, Porquerolles 2005



L'histoire du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés de la région Provence Alpes Côte d'Azur
René VOLOT, Chargé de mission à la Direction Régionale de l'Environnement Provence Alpes Côte d'Azur

I N T R O D U C T I O N

Les conditions d'émergence de ce Réseau

Le Colloque organisé en 1985, à Porquerolles, est considéré comme l'acte fondateur du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés de la région Provence Alpes Côte d'Azur. La volonté de mettre en commun les savoir-faire et les attentes des différentes structures de gestion d'espaces naturels implantées sur le territoire de Provence Alpes Côte d'Azur est, elle-même, l'aboutissement d'études et de réflexions engagées en amont par l'Etat et la Région.

Dès 1982, Edgard PISANI* se voit confier la présidence d'un groupe de réflexion sur *"le rôle que doivent jouer les Parcs Nationaux, ainsi que les Parcs Naturels Régionaux, dans l'aménagement, le développement et la gestion des zones dont ils ont la charge et (...) sur la définition des orientations d'une politique des espaces naturels"*. La même année, dans le cadre de la préparation du IX^e Plan, le Conseil Régional associe l'Agence Régionale Pour l'Environnement à la coordination des actions conduites par les Parcs Nationaux.

En 1983, le Conseil Régional commande à Charles NUGUE, un rapport sur la politique d'animation et d'éducation des Parcs de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

En 1984, l'une des quatre priorités de l'action du Ministère de l'Environnement est *"la mise en œuvre d'un réseau d'espaces naturels (qui) implique (...) une convergence des actions"*.

Ainsi, la création du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés s'inscrit naturellement dans le contexte de la première phase de décentralisation et de la programmation des contrats de plan Etat/Région. Les structures de gestion invitées à Porquerolles en 1985, donc cooptées comme membres fondateurs du RREN, étaient celles qui faisaient l'objet d'un financement de la part du Conseil Régional, par l'intermédiaire de l'ARPE, alors service instructeur de cette collectivité territoriale.

*Edgard PISANI. « Pour la définition, la protection et la gestion d'un réseau d'espaces naturels ». Groupe de réflexion sur les Parcs Nationaux. 15 avril 1983.

Le copilotage de la DIREN et de l'ARPE

Le Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés est co-animé par la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), représentant l'Etat, et par l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE), opérateur public de la Région et des Départements de Provence Alpes Côtes d'Azur. Ces services régionaux sont, tous deux, créés en 1979.

La DIREN intervient à trois niveaux : régaliens, expertise et animation. Elle a pour mission de faire respecter la réglementation et porter en région les politiques prioritaires du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, de contribuer à la connaissance de l'environnement et de faire prendre en compte les enjeux environnementaux et le développement durable dans l'action publique. La DIREN est membre du pôle régional "Environnement et Développement Durable," créé dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat. Celui-ci est chargé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, de favoriser sous l'autorité du Préfet de région, la cohérence des actions et les synergies entre les services de l'Etat qui concourent à la mise en œuvre des politiques publiques relevant du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. La DIREN intervient au cœur des réseaux pour y apporter ses compétences d'expertises et d'animation.

L'ARPE est une agence publique régionale qui participe à la prise en compte de l'environnement dans tout projet relatif au territoire de Provence Alpes Côte d'Azur. Elle déploie son activité autour de pôles prioritaires :

- La mise en réseau des acteurs et gestionnaires de l'environnement de la région. A ce titre, elle assure le secrétariat permanent et l'animation conjointe du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés de Provence Alpes Côte d'Azur,
- La recherche, l'intégration, l'analyse, le traitement et la diffusion d'informations techniques et juridiques sur l'environnement,
- Et enfin, le conseil et l'assistance technique aux porteurs de projets environnement.

Les grandes étapes de la vie du Réseau

Dans ce contexte de recherche de mise en cohérence et d'affirmation d'une politique régionale, la prise en compte des attentes des gestionnaires d'espaces naturels favorise l'émergence du Réseau qui, dès sa création, est amené à apporter des réponses dans des domaines aussi variés que la communication, la formation, l'édition ou la coopération internationale, ... Durant ces 20 années, le Réseau s'est construit une image originale en mettant en œuvre plusieurs grands chantiers : une phase de rencontres entre les différents acteurs, une phase de mutualisation et d'échanges des savoirs et savoir-faire, une phase de transmission vers l'extérieur et une phase de réflexion sur les valeurs qui l'animent.

La présentation qui suit ne se veut ni chronologique, ni exhaustive, mais tend à dégager, par la mise en perspective de certaines réalisations clés, les grandes tendances et le sens global de la démarche du Réseau.

LES ACTIONS DU RESEAU



1/ Des Hommes se rencontrent

Remarquable région Provence Alpes Côte d'Azur qui pour prendre en compte l'extrême biodiversité provençale s'est dotée d'un grand nombre d'espaces de nature protégés.

Un patchwork de paysages étonnants, à l'égal des structures de gestion qui, en 1985, ne se connaissent pas les unes les autres. La création du Réseau a pour objectif premier de rapprocher les hommes (et les femmes) qui partagent un même objectif de préservation du patrimoine naturel afin de leur permettre de s'identifier mutuellement et d'être plus efficaces ensemble.

La première démarche va permettre à chacun de ses membres d'apprendre à se connaître les uns les autres et à travailler en synergie. Le premier acte s'opère dans le cadre d'une campagne commune de communication destinée au grand public qui fréquente ces différents espaces naturels gérés.

Dès 1986, le Réseau publie un premier « **Coffret de 12 cartes découverte** » : des dépliants couleurs attractifs présentant à la fois le Réseau (en recto) et chacun des espaces (au verso). Répondant au soucis de toucher le plus grand nombre de personnes, ces cartes seront traduites en anglais en 1989. Dans le même temps, le Réseau publie un « **Répertoire des espaces naturels de la Région Provence Alpes Côte d'Azur** », un outil pratique qui non-seulement confirme chaque espace naturel dans sa nouvelle position de membre, mais permet, d'un coup d'œil, de savoir qui fait quoi au sein de chaque structure.

L'importance accordée à la communication se trouve d'emblée confirmée par l'édition de « **la Charte de communication des Espaces Naturels protégés de la région Provence Alpes Côte d'Azur** ». L'accent est mis sur la valeur ajoutée qu'apporte la mise en réseau : « *un réseau est un ensemble de points qui communiquent entre eux et la valeur de chaque point est augmentée par le fait que tous communiquent* », ainsi que sur l'émergence de critères qualitatifs liés à l'existence du Réseau : « *Le Réseau, capable de garantir un label de qualité et d'exemplarité par le choix des espaces naturels qui le composent* ».

Cette période de mise en route voit également l'amorce des premières actions de coopération internationale, par exemple en Ecosse, en Angleterre ou au Portugal témoignant de cet esprit d'ouverture qui ne se démentira pas tout au long de ces vingt années. Ces actions de coopération internationale illustrent la volonté de réfléchir ensemble à des problématiques communes et permettent de poser les bases de cette « convivialité » que les voyages et les missions à l'étranger génèrent naturellement et qui ne fera que se confirmer avec le temps.

Pouvoir se rencontrer, hors cadres institutionnels, se comprendre les uns les autres et s'épauler mutuellement semble être un des apports fondamentaux du Réseau à ses débuts. Cette attitude est encore largement plébiscitée par ses membres aujourd'hui.

2/ Des Hommes mutualisent et échangent leur richesse

Passés ces premiers temps de reconnaissance mutuelle, vient le temps de la mise en commun des richesses et des compétences. Chacun possède un savoir et un savoir-faire qui peut se révéler utile pour l'autre. Le Réseau s'engage à organiser de grands rendez-vous entre ses membres pour leur permettre d'échanger, de réfléchir et de produire des outils en commun.

C'est ainsi qu'en 1992 naissent les premières « **Universités** » qui, avec le temps, deviendront l'une des réalisations les plus fortes et les plus pérennes du Réseau. Chaque année (hormis en 2001 et en 2003), les directeurs des espaces naturels se réunissent durant 2 jours pour travailler sur des thématiques les concernant tous, tout en cherchant à valoriser le potentiel de compétences environnementales de chacun. Les thématiques de ces Universités peuvent être aussi bien techniques, telles que celle sur « *Les plans de gestions* » en 1997, scientifiques avec « *La gestion des données scientifiques* » en 2000, ou encore philosophiques, avec la passionnante Université de 2002 sur « *Éthique et Environnement* ». Pour ne pas perdre le fruit de ces travaux parfois novateurs et souvent colossaux, ces Universités donnent lieu à la publication de « **Cahiers Techniques** », comptes-rendus quasi exhaustifs, qui servent à la fois d'outils de référence et de base de travail pour la suite. Certaines Universités ont par ailleurs donné directement naissance à des réalisations concrètes, telle l'Université sur la « *Coopération internationale* » en 1998 qui a produit une « *Charte de la coopération internationale* », ou celle sur « *Le droit de l'image* » en 1999 qui a permis de rédiger la « *Charte des droits de l'image* » et un « *prototype* » de convention entre preneurs d'images et gestionnaires d'espaces. Une première en France !

Les thèmes abordés au cours des Universités ont été les suivants :

- De la protection à la fréquentation des milieux naturels protégés
« Outils et méthodes de connaissances scientifiques et techniques » (1992, Ecrins)
- De la demande sociale aux pratiques d'aménagements (1993, Luberon)
- Vers une démarche commune d'évaluation des patrimoines (1994, Porquerolles)
- L'éducation à l'environnement (1995, Camargue)
- Le développement durable (1996, Mont-Ventoux)
- Les plans de gestion (1997, Mercantour)
- La coopération internationale (1998, Hyères)
- Problématique des tournages et droits de l'image (1999, Verdon)
- La gestion des données scientifiques (2000, Alpilles)
- Éthique et Environnement (2002, Corse)
- Patrimoine naturel/Patrimoine culturel (2004, Digne les Bains)
- Mécénaturel. Partenariats privés / public (2006, Menton).

Certaines Universités ont généré la création de « **Groupes de Travail** » destinés à poursuivre la réflexion et à mettre en œuvre les propositions énoncées. Le groupe de travail constitué autour de « *La gestion des données scientifiques dans les espaces naturels protégés* » par exemple, s'est donné comme objectif la mise en place d'un système de veille, d'alerte et de propositions à destination des décideurs, alors que le groupe de travail sur « Ethique et Environnement » lui, continue à se mobiliser pour faire vivre et mettre en œuvre les valeurs communes des membres du Réseau, notamment par un projet de coopération avec le Maroc.

Un autre rendez-vous important mis en place par le Réseau est celui des « **Journées techniques** ». Chaque territoire possède une expérience de terrain spécifique que ces journées lui donnent l'occasion de transmettre. Organisé comme session de formation sur le terrain, ces journées sont toujours initiées par un membre du Réseau autour de thématiques spécifiques à la gestion des milieux et à la conservation de la biodiversité.

C'est ainsi qu'on eut lieu, par exemple, la journée sur la « Gestion des Conservations des Zones Humides méditerranéennes » à la Tour du Valat en 1998, la journée sur la « Gestion de la fréquentation sur un massif peri-urbain » à la Montagnette en 2002, ou encore la journée consacrée au « Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux » dans le Luberon en 2003, ...

Organisés depuis 2003, les « **Ateliers thématiques** » permettent aux membres du Réseau de se tenir informés du contexte et des changements en matière de législation et de politique. Le premier atelier organisé par la DIREN en 2003 a été consacré « aux nouvelles structures de gestion pour les espaces naturels protégés ». A cette occasion, un outil de veille juridique a été mis en place à destination des partenaires du Réseau pour leur permettre de se tenir informés, en temps réel, de l'évolution du contexte juridique et législatif dans le domaine de la gestion des espaces naturels.

3/ Des Hommes communiquent et transmettent

Le Réseau se doit de transmettre ses valeurs et ses savoir-faire vers l'extérieur. La création d'une collection de films consacrés à chacun des espaces protégés est un investissement conséquent en terme de communication vers le grand public. Débutée en 1991, l'édition complète du coffret de 17 films (de 7 à 9 mn chacun) voit le jour six années plus tard et sera augmentée en 1998 de quatre nouvelles productions. Paysages, émotions, explications..., ces films donnent à voir et à comprendre ce que sont les espaces naturels (leurs richesses, leurs difficultés, leurs enjeux) auprès d'un public le plus large possible. Les films seront diffusés aussi bien dans les écoles, qu'auprès des élus ou sur la chaîne locale marseillaise de l'époque, Canal Marseille.

Le Réseau lance conjointement une très belle campagne de sensibilisation appelée : « Plus une vie à perdre ! » sous la forme de posters et de cartes postales présentant les différentes espèces menacées ou disparues de la région. D'une grande qualité esthétique, cette série de cinq affiches (insectes, mammifères, oiseaux, reptiles et batraciens, faune marine) s'adresse directement aux sens et à la raison.

Deux expositions, montées à une année d'intervalle, donnent à découvrir les espaces naturels sous deux angles complémentaires. La première, « Images de terre de Marc HELLER », montée en 1995, présente une vision panoramique des espaces naturels à travers une série de photographies aériennes, alors que la seconde « Paysage, Hommes et végétaux », réalisée en 1996, est plus ancrée dans les terroirs et l'action de l'homme. Ces deux expositions donneront chacune respectivement naissance à une publication.

Entre 1997 et 2001, le Réseau réalise d'autres expositions (jusqu'à 80 panneaux) déclinant l'identité de chaque partenaire et leurs actions. Ces produits d'information seront diffusés auprès des écoles, des associations et des collectivités locales.

Le Réseau, avec la présence de stands des différents membres qui le composent, participe chaque année aux « Rencontres Régionales de l'Environnement », organisées par l'ARPE.

Un CD Rom intitulé « Voyage au cœur des espaces naturels » puis, en 1999, la création de son site Internet www.renpaca.org, font entrer le Réseau dans le champs des Nouvelles Technologies de l'Information.

Dernière production réalisée, un film de présentation du Réseau, (dvd joint en fin de cahier) réalisé par Alain GALSBERG, a été présenté en avant-première lors du colloque de Porquerolles 2005.

4/ Des Hommes s'interrogent et expérimentent de nouvelles pistes



En 2002, la tenue de l'Université consacrée à « Ethique et Environnement » marque un tournant dans le calendrier et l'esprit des travaux du Réseau. Il amorce un temps de réflexion sur les fondements philosophiques qui l'animent et permet aux gestionnaires d'entreprendre un questionnement en profondeur sur leur travail et leur engagement. Cette mise en perspective des devoirs et des enjeux auxquels ils doivent faire face, au quotidien, permet d'inscrire leurs actions dans une perspective d'avenir ou se marient éthique personnelle, écocitoyenneté, intérêt général et développement soutenable.

Ce questionnement sur le sens de leur action s'est prolongé dans le cadre d'un groupe de travail mis en place dans la continuité de l'Université et a donné naissance à plusieurs réalisations.

La première est la publication d'un cahier intitulé « L'apprentissage du temps » qui reprend une réflexion menée par le groupe de travail sur la base de textes d'auteurs plus ou moins célèbres autour du problème du temps, de l'urgence, de la durée et de la pérennité des actions de conservation, ...

La seconde est la publication d'un document de synthèse en 16 points, issu de l'imposant cahier technique sur « Ethique et Environnement ». Ce document propose d'approfondir les réflexions autour de notions fondamentales telles que « le respect de la vie », « l'humilité », « la recherche de sens », « la générosité », « l'exemplarité », ...

Enfin, la troisième réalisation est une réponse directe et concrète aux questionnements soulevés. C'est un projet de coopération internationale avec le Maroc autour du thème de la sécheresse et des propositions communes pour y faire face. Une première délégation s'est rendue au Maroc en 2003 et a permis de poser les bases d'un partenariat qui se veut concret, notamment par la mise en place d'un programme d'échanges et de formation avec l'ADEDRA (Associations de Développement de la Vallée du Dra).

Aujourd'hui, le Réseau, riche de ses 21 membres et d'une expérience humaine et technologique accumulée durant ces vingt années, est entré dans une phase de maturité propice à la consolidation et à la fructification de ses acquis, tout comme à l'exploration de nouveaux champs d'actions. Désormais, les hommes se connaissent, les bases d'une mutualisation des savoirs et des savoir-faire sont posées, les grands axes de réflexion et de communication sont échafaudés et l'indispensable « retour-sur-soi » permettant de dégager les fondements et les valeurs inhérentes à la mission de protection des espaces naturels et de la vie a été opéré. Tout est en place pour aborder sereinement l'avenir.

LA CHARTE

C'est par choix délibéré de ne pas se constituer sous forme juridique précise mais en organisation consensuelle et volontariste qu'est né le Réseau. Ce n'est qu'après dix années d'existence, en 1995, qu'il s'est doté d'une charte qui conforte, valorise et pérennise la structure et ses membres dans leurs objectifs et leurs devoirs respectifs. Sa réactualisation en 2003 répond à plusieurs impératifs :

- Désormais, les membres du Réseau sont les directeurs et non plus les structures, ce qui implique une forme de responsabilité, d'engagement et de présence plus importante.
- Tous les membres sont égaux (Il n'y a, par exemple, plus de membres associés, ...).
- Seuls des gestionnaires d'espaces naturels ayant du personnel affecté à cette mission de gestion peuvent désormais postuler.



Charte disponible sur le site du réseau : www.renpaca.org

Le réseau aujourd'hui

Témoignages des directeurs des structures de gestion membres du Réseau

Les directeurs des espaces naturels protégés ont été encouragés à partager leur vision du Réseau, à exprimer leurs attentes pour le futur et à proposer des pistes d'actions pour les années à venir. Nous vous livrons ici l'ensemble de leurs contributions.

Carine RITAN

pour l'Agence Publique du Massif des Alpilles

Ce Réseau est une chance avant tout : celle de pouvoir prendre le recul nécessaire pour un directeur ou un gestionnaire d'espace naturel face à des préoccupations quotidiennes parfois trop terre à terre. En cela, le Réseau représente, pour moi avant tout, un lieu ou un lien d'échanges autour d'enjeux communs, qui se veut libre-penseur, hors de toute contrainte ou convention et toujours dans un seul but : se remettre en question.

La première de mes attentes est la suivante : que le Réseau se serve et assume la force qu'il peut représenter. Nous savons tous au sein de ce réseau, car chacun en a fait l'expérience, que l'Environnement et plus encore la gestion des espaces naturels, ne font pas partie (je veux dire au-delà des mots) des préoccupations prioritaires de nos concitoyens, et donc de la plupart des gouvernances.

Ce réseau a de l'or dans les mains. Mais il doit, selon moi, encore apprendre à s'en servir, pour mieux se faire entendre et faire entendre ses préoccupations qui vont bien au-delà des problématiques liées à chacun des espaces gérés ou protégés.

La liberté, et quelque part aussi le risque et la solidarité, qui prévaut dans les échanges au sein de ses Universités ou réunions, gagnerait fortement à se prolonger au-delà de cette enceinte. Il me semble que de cette condition minimale et nécessaire dépendra la solidité, l'efficacité et la force de la toile tissée.

Philippe MAIGNE

pour le Grand Site Sainte Victoire

Le Réseau, c'est une famille avec son arbre généalogique. La lignée des parcs nationaux, la filiation du Conservatoire du Littoral, la tribu des collectivités locales, la descendance des parcs naturels régionaux, les branches isolées et le dernier petit nouveau, les Grands Sites de France.

Une famille avec ses histoires, des jumelages et partenariats, des itinéraires d'hommes et de femmes, quelques rivalités souvent alimentées par des éléments extérieurs, mais aussi une famille sans histoire, car la solidarité et le soutien mutuel y sont pratiques courantes.

Et c'est là que réside l'essentiel, dans le partage, d'un savoir faire, de connaissances ou tout simplement du bon tuyau pour débloquer une situation. Aussi d'un sourire complice, de paroles de réconfort, d'attentions mesurées.

On peut être plus ambitieux, certes. C'est le cas avec des rencontres techniques organisées ou la production d'outils communs, le site internet, les films du Réseau, une exposition.

J'exprimerai ailleurs une attente personnelle. Une caractéristique de nos espaces naturels préservés est de constituer un continuum d'ouest en est (de la Camargue au Mercantour et Ecrins). Un véritable corridor écologique et paysager, parfois brisé par une infrastructure ou une urbanisation, mais peu somme toute.

Cela pourrait constituer un axe de collaboration et de travail stratégique.

D'abord, des actions communes. Réfléchir la conservation biologique à l'échelle de l'ensemble de nos territoires, s'intéresser aux espaces de transition, mettre en commun des programmes. Et ce d'autant plus que nos interlocuteurs sont souvent les mêmes, et qu'ils ne reçoivent pas toujours un retour semblable d'un site à un autre. L'exemple du Réseau Alpin des Espaces Protégés nous montre la voie, avec les groupes Gypaète, Grands prédateurs, Grands ongulés, Natura 2000... et d'autres encore.

D'autre part, une vision politique de l'aménagement du territoire au plan régional. Au-delà de la préservation de chacun de nos espaces, avec ce que cela comporte d'explication et de conviction, ne devrions-nous pas porter une vision plus large de l'ensemble constitué par ces espaces ? Ainsi, nous pourrions recommander les zones sur lesquelles de nouveaux espaces seraient à préserver, proposer des programmes d'actions régionaux, argumenter plus globalement face aux projets d'infrastructures à venir... et le temps presse pour ce qui est des projets autoroutiers et de lignes TGV.

François BOILLOT

pour le Conservatoire Botanique National de Porquerolles

A la question: "que représente pour vous le Réseau ?", je répondrai sur ce qu'il pourrait représenter dans le futur. Aujourd'hui, c'est un lieu d'échanges irremplaçable, mais demain il peut devenir le porteur d'un centre de ressources de spécialistes naturalistes dont chaque gestionnaire a besoin à un moment ou à un autre sans pouvoir le recruter à temps plein : entomologistes (plusieurs spécialités), lichenologiste, bryologue, hydrobiologiste, ... En mutualisant les moyens de chacun des espaces protégés, il serait possible de recruter un lichenologiste régional, quelques entomologistes régionaux, ...

Le coût de ces spécialistes serait assuré à la fois par le Réseau et par le paiement des prestations assurées par les spécialistes. Une garantie de débouché pourrait servir d'incitatif à des passionnés pour se lancer dans l'aventure. Les compétences de ce type sont rares, en voie d'extinction dans les universités et longues à acquérir. Pour pouvoir en disposer à l'avenir, et nous en aurons besoin, il faut mettre en place un dispositif innovant.

Le Réseau pourrait servir de lieu de réflexion à une action de ce type.